

Trimestriel N° 110 II/2017 (novembre)

Pouvoirs Locaux

LES CAHIERS DE LA GOUVERNANCE PUBLIQUE



Altruisme et politiques publiques
Le don, un acte de
philanthropie territoriale



Le droit appréhende Paris
Paris, une ville banalisée
et balkanisée



Marc Abadie ■ Daniel Béhar ■ Christophe Bernard ■ Sébastien Bourdin ■ Nicolas J.A. Buchoud ■ Nathalie Cecutti ■ Jean-Pierre Charbonneau ■ Stéphane Cordobes ■ Sébastien Dartois ■ Christophe Doubovitzky ■ Jean-Nicolas Fauchille ■ Antoine Houlou-Garcia ■ Jacques Kossowski ■ Arnaud Lafont ■ Sylvie Lardon ■ Laurence Lemouzy ■ Jacques Lévy ■ Alain-Joseph Poulet ■ Olivier Renaudie ■ Alain Renk ■ Christian Riquelme ■ Isam Shahrour ■ André Torre ■ Sarah Van Hollebeke

ISSN 978-2-90872-91-9 - 20,00€



9 782909 872919

Sommaire



Sur-le-champ

- La décentralisation en souffrance. Vive la décentralisation! Alain-Joseph Poulet 3
- État plate-forme et Gouvernement ouvert:
vers une nouvelle gouvernance territoriale? Alain-Joseph Poulet 8

Pouvoir Local

- Entretien avec Jacques KOSSOWSKI, Maire de Courbevoie
et Président de l'Établissement public territorial Paris Ouest La Défense
« Ce qui compte, ce n'est pas d'avoir des territoires égaux, mais des territoires unis au sein de la métropole » 11

Politiques publiques

ALTRUISME ET POLITIQUES PUBLIQUES

- Le don, un acte philanthropique au service des territoires Alain-Joseph Poulet 17

Dossier > Aménagement du territoire et management des territoires

- L'aménagement du territoire: du mythe mobilisateur
à la capacité transformatrice Daniel Béhar 26
- Faut-il sauver l'aménagement du territoire? Stéphane Cordobes 32
- Qu'est-ce qu'un espace juste? Réponses d'habitants-citoyens Jacques Lévy et Jean-Nicolas Fauchille ... 36
- Aménagement fin, lourd ou sourd. Qui aménage quoi? Christophe Bernard 43
- Les réformes territoriales: un big bang
en matière d'aménagement des territoires? André Torre et Sébastien Bourdin. 49
- Développement économique et aménagement durable
du territoire, les régions en première ligne Christian Riquelme 54
- La métropole: de l'aménagement du territoire à la solidarité de projet Sébastien Dartois 60
- S'engager pour les centres-villes Marc Abadie 65
- Paris 2024. Mirage ou nouveau miracle métropolitain? Nicolas J.A. Buchoud. 70
- Aménagement et sociétés urbaines: contextes, compétences, processus Jean-Pierre Charbonneau 75
- L'aménagement du territoire au prisme des transitions territoriales:
un triple processus à l'œuvre Sylvie Lardon 81
- Comment la mutation technologique peut-elle répondre à l'urgence
de la transformation urbaine? Isam Shahrour 87
- Les modes de vie, facteur déterminant du changement
en matière d'aménagement du territoire Nathalie Cecutti 93
- L'urbanisme collaboratif pour réduire les inégalités territoriales
et rentabiliser les investissements publics. Alain Renk 99
- Point de vue sur l'action publique d'aménagement
du territoire à l'heure de la smart city Arnaud Lafont 106
- Élargir notre philosophie de l'aménagement du territoire Antoine Houlou-Garcia 110

Droit

COMMENT LE DROIT APPRÉHENDÉ PARIS

- Une ville banalisée et balkanisée. Olivier Renaudie 117

Europe

RÉPARTITION DE LA COMPÉTENCE CULTURELLE EN ALLEMAGNE

- La culture, un besoin d'État? Christophe Doubovetzky 123

Gouvernance et sociétés

L'ARCHIPEL MYTHIQUE DES RÉCITS TERRITORIAUX

- Le récit de la simplification Laurence Lemouzy 130

Livres

- Atlas Politique De La France*
Les révolutions silencieuses de la société française Nathalie Cerles 135
- Participer, à quelles conditions ?*
Pour une approche plurielle des engagements participatifs Sarah Van Hollebeke. 139

Paris 2024

Mirage ou nouveau miracle métropolitain ?

« *Enfin!* » titrait un grand quotidien sportif aux lendemains de l'attribution officielle des Jeux de 2024 par le Comité International Olympique. On pourra souligner que Paris était la seule ville en lice après que Rome, Budapest Boston et Hambourg eurent retiré leurs candidatures. Les observateurs attentifs auront sans doute eu plaisir à retrouver sur la photo de famille de la très large délégation française qui avait fait le déplacement de Lima, le président de la Métropole du Grand Paris Patrick Ollier aux côtés de la Maire de Paris Anne Hidalgo, de la Présidente de la Région Île de France Valérie Pécresse, du président de l'établissement public territorial de Plaine Commune Patrick Braouzec et du président du Conseil départemental de Seine-Saint-Denis Stéphane Troussel. À l'aube de la conférence territoriale sur le Grand Paris annoncée par le Président de la République pour cet automne, les négociations s'accélérent en tous sens autour du périmètre et des compétences de la Métropole du Grand Paris, sur fond d'ajustement du calendrier des travaux du Grand Paris Express. Dans cet imbroglio institutionnel où les ajustements sont délicats, les JO de 2024 pourraient-ils constituer, « *Enfin!* » l'amorce d'un nouveau consensus métropolitain ?

par
NICOLAS J.A. BUCHOUD,
Président du Cercle
Grand Paris de
l'Investissement Durable,
fondateur de Renaissance
Urbaine, et membre du
Comité Exécutif de
l'Assemblée Générale des
Partenaires (GAP) auprès
des Nations-Unies

Grand Paris : vers la fin de la métropole ingouvernable ?

Si le processus du Grand Paris remonte à 2007-2008, le renouveau de la coopération territoriale au sein de l'agglomération parisienne remonte au début des années 2000. Depuis une dizaine d'années, les crises ont été nombreuses mais elles ont été surmontées, témoignant d'une capacité insoupçonnée du système politico-administratif national et régional à dépasser les blocages. Depuis des lois de 2013 et 2015 sur les métropoles et les régions, la situation semble toutefois s'enliser. La naissance de la Métropole du Grand Paris s'est faite dans la douleur et le volet institutionnel d'une intégration métropolitaine par ailleurs plutôt réussie sur le plan de l'organisation des transports publics, est en souffrance. À l'heure où le gouvernement prépare une conférence territoriale pour le Grand Paris, les tensions sont ravivées entre l'exécutif de la Métropole du Grand Paris et celui des établissements publics territoriaux du périmètre métropolitain. Il y a quelques mois encore, on célébrait une approche pragmatique voire consensuelle de l'intégration métropolitaine autour de l'appel à projets *Inventons la Métropole du Grand Paris* mais celle-ci n'est plus de mise.

Il est sans doute ici utile de rappeler quelques chiffres. L'assemblée régionale compte 209 conseil-

lers régionaux. L'assemblée métropolitaine de la Métropole du Grand Paris créée en 2016 compte 208 conseillers métropolitains. Le Conseil de Paris compte 163 conseillers de Paris. Ensemble, les douze établissements publics territoriaux qui constituent la Métropole du Grand Paris comptent 1054 conseillers territoriaux, au sein de douze assemblées délibérantes. Pour être exhaustif, il faudrait y ajouter les conseillers départementaux... soit plus de 1500 élu(e)s, régionaux, métropolitains et départementaux directement concernés, sans parler des élus des collectivités de grande couronne.

Est-il imaginable de demeurer dans une situation où coexistent autant d'élus métropolitains dans un enchevêtrement croissant de compétences et de prérogatives changeantes ? La complexité institutionnelle est devenue telle que les mécanismes de cooptation et de coopération qui depuis le début des années 2000 ont permis de surmonter bien des obstacles semblent émoussés, affaiblis aussi face à l'ampleur du défi financier métropolitain.

Le budget propre de la Métropole du Grand Paris, soit quelques dizaines de millions d'euros, n'est pas comparable avec celui de Paris, qui représente plus de 7 milliards d'euros, pas plus qu'avec celui de la Région Île de France, soit près de 7 milliards d'euros par an si l'on intègre le budget de l'ex Syndicat des Transports d'Île de France (STIF). Mais en réalité, la Métropole du



Crédit photo : Catalisurgo-Fotolia.com

À terme, comment 1 500 élus métropolitains qui n'ont pas nécessairement tous les mêmes priorités ni les mêmes marges de manœuvre pourront-ils assurer l'allocation efficace et équilibrée de 200 milliards d'euros sans une vision partagée de l'avenir métropolitain ?

Grand Paris reverse plus de 98 % de ses ressources aux établissements publics territoriaux du périmètre de la Métropole du Grand Paris, soit près de 3,4 milliards d'euros en 2017. Le chantier de la gouvernance métropolitaine, côté collectivités locales, ne relève donc pas simplement d'un équilibre politique et institutionnel subtil. C'est un enjeu financier majeur qui porte sur près de 20 milliards d'euros de budgets publics par an, sans compter les investissements de l'État. Si l'on raisonne sur longue période, sur 10 ans par exemple, la gestion des équilibres politiques métropolitains revient à jouer une partie à 200 milliards d'euros de budgets d'investissement et de fonctionnement.

À terme, comment 1 500 élus métropolitains qui n'ont pas nécessairement tous les mêmes priorités ni les mêmes marges de manœuvre pourront-ils assurer l'allocation efficace et équilibrée de 200 milliards d'euros sans une vision partagée de l'avenir métropolitain ? La situation peut sembler inquiétante tant les déséquilibres sociaux et les fragmentations territoriales s'aggravent et s'accroissent, comme le soulignait au printemps 2016 un rapport très argumenté du Secours Catholique, rejoint depuis par d'autres grands acteurs caritatifs.¹ La photo de famille de Lima viendrait donc au bon moment. Alors que tout sem-

blait bloqué, les JO et l'obligation de les réussir sur le plan sportif comme sur le plan économique, pourraient constituer le ferment de cohésion qui faisait défaut depuis le consensus « historique » entre l'État, la Région et les collectivités d'Ile de France sur le métro du Grand Paris, qui remonte à 2011.

1 000 métropoles : la métropolisation est à la mode, mais...

La métropolisation est à l'ordre du jour. Le monde compte aujourd'hui, selon les derniers recensements d'ONU Habitat, plus de 1 000 aires métropolitaines de plus de 500 000 habitants mais les mécanismes de gouvernance de ces territoires paraissent mal dimensionnés et en décalage avec les besoins. Après avoir bâti sa réputation sur l'apologie des classes créatives, le célèbre sociologue américain Richard Florida revient sur sa propre théorie pour souligner la complexité des enjeux métropolitains contemporains.² Des sociologues de l'urbain qui décrivent l'émergence des villes-monde, comme Saskia Sassen de *Columbia University* ou Ricky Burdett de la *London School of Economics* en

soulignent désormais les fragilités, comme ce fut le cas à Paris au mois de septembre dernier à l'occasion d'un colloque par ailleurs remarquable.³ Ces changements de pied parfois opportunistes rendent compte de la complexité et du caractère contradictoire des enjeux de métropolisation en même temps que de leur vigueur. Les phénomènes de concentration des

richesses et des ressources, bien réels, vont de pair avec des dynamiques de paupérisation et de fragmentation sociale et spatiale dont nous découvrons chaque jour l'ampleur, y compris dans le Grand Paris.

Face à l'ampleur et à la rapidité du phénomène, le think-tank *Brookings Metro* à Washington DC a parlé en 2013 de *Révolution Métropolitaine*, dans un ouvrage du même nom. La Banque Mondiale a lancé cette même année une initiative pour mettre en réseau de grandes agglomérations de pays émergents et de pays

du Nord. Les banques régionales de développement comme la Banque Interaméricaine de Développement ou la Banque Asiatique de Développement cherchent à cadrer l'affirmation des métropoles et ses conséquences en matière économique et de création d'emploi. Dans un rapport publié en 2015, l'OCDE a proposé une définition des métropoles sous un angle économique et fonctionnel et parlé à cette occasion du XXI^e siècle comme du *siècle des métropoles*... Dans ce contexte de foisonnement pourtant, la capacité du Grand Paris à faire modèle et à servir de point de repère aux débats, semble s'être évanouie. Les travaux de la consultation internationale sur le Grand Paris en 2008-2009 et de l'Atelier International du Grand Paris (AIGP) semblent bien loin. D'ailleurs, l'AIGP n'existe plus, alors même que chaque année, une cinquantaine de grandes rencontres, conférences, festivals, colloques et conférences rassemblent plusieurs dizaines voire plusieurs centaines de milliers de parties-prenantes de l'innovation et du développement urbain dans le monde.

Nous vivons certes dans une période de mutations rapides, de transitions, de ruptures sociales, technologiques et cognitives mais l'urbanisation et la métropolisation du monde sont aussi des problématiques durables qui s'inscrivent dans un temps long et nécessitent des débats constructifs et éclairés. Près de dix ans se sont passés depuis le lancement du processus du Grand Paris en 2007 mais la première ligne du futur métro du Grand Paris n'ouvrira pas avant 2022, soit

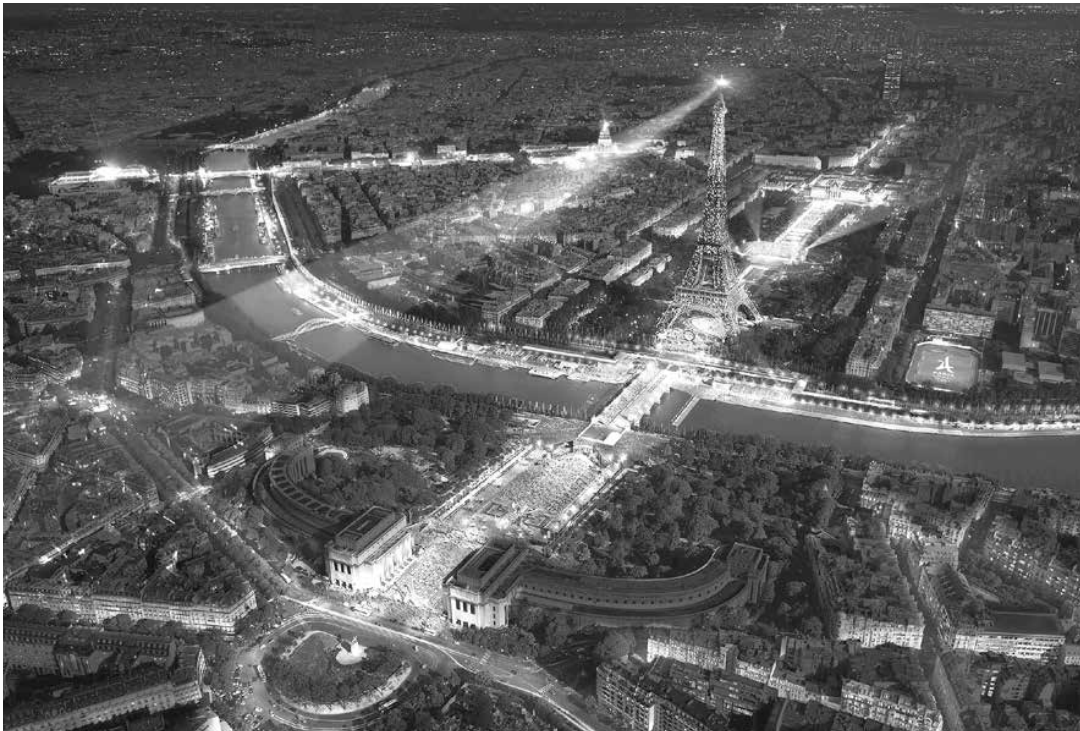
quinze ans entre les prémices du projet et le début de sa mise en œuvre. Il ne suffit pas de fixer des caps, des horizons ou de lancer des morts d'ordre. Tout l'enjeu est de rendre les écosystèmes métropolitains productifs et inclusifs *maintenant*, ce qui suppose de mieux prendre en compte les dynamiques économiques, entrepreneuriales et sociales dans les projets. Là encore, le bénéfice de l'obtention des Jeux Olympiques peut être grand, si cela permet de partager du sens, d'ancrer une culture de confiance partagée et pas seulement de performance et de dépasser les schémas institutionnels classiques.

Face à des défis de gouvernance qui semblent toujours plus complexes, grands événements et grandes infrastructures semblent dessiner un futur rassurant pour les États ou les grandes collectivités. L'avenir resterait sous contrôle, maîtrisable, rationnel... alors même que le monde se transforme en un vaste réseau urbain aux contours incertains. Une photo prise par l'astronaute français Thomas Pesquet alors que la Station Spatiale Internationale (ISS) survolait l'Europe occidentale une froide nuit de novembre 2016 résume cette équation métropolitaine. On y voit sur la même image, sous les panneaux solaires de l'ISS, le Grand Paris et le Grand Londres, le réseau urbain de Belgique, le territoire de la Randstad aux Pays-Bas et la région de la Ruhr, reliées les unes aux autres, dessinant un quadrilatère de près de 400 km de côté, l'ISS se trouvant elle-même à près de 400 km d'altitude. Le chantier de la gouvernance métropolitaine relève d'un enjeu global, en réseau, dont nous n'avons pas encore su tirer le meilleur parti dans le Grand Paris. La question métropolitaine s'inscrit dans un système non plus à deux, ni même à trois, mais à quatre dimensions appelant à développer de nouvelles stratégies d'intelligence collective, de nouvelles alliances entre institutions et société civile, y compris les entreprises, sans quoi les fragmentations métropolitaines l'emporteront.

Le Metropolitan Compact: un pacte pour renouveler la gouvernance métropolitaine

La gouvernance métropolitaine doit changer. Elle ne saurait rester confinée aux institutions. Elle doit s'ouvrir à la société civile, qui doit en retour savoir prendre la mesure de sa responsabilité. C'est l'appel lancé par une cinquantaine de chercheurs et praticiens de tous les continents dans un nouvel ouvrage coordonné par une équipe du *MetroLab* du MIT, *Steering the Metropolis* à paraître à l'automne 2017.⁴ Les travaux préparatoires au prochain Forum Urbain Mondial qui se tiendra au début de l'année 2018 à Kuala

“Près de dix ans se sont passés depuis le lancement du processus du Grand Paris en 2007 mais la première ligne du futur métro du Grand Paris n'ouvrira pas avant 2022, soit quinze ans entre les prémices du projet et le début de sa mise en œuvre”



Crédit photo : Source Paris 2024.org

À l'aube de la conférence territoriale sur le Grand Paris annoncée par le Président de la République pour cet automne, les négociations s'accélérent en tous sens autour du périmètre et des compétences de la Métropole du Grand Paris, sur fond d'ajustement du calendrier des travaux du Grand Paris Express. Dans cet imbroglie institutionnel où les ajustements sont délicats, les JO de 2024 pourraient-ils constituer, « Enfin ! » l'amorce d'un nouveau consensus métropolitain ?

Lumpur en Malaisie comme les débats organisés sous l'égide du *World Economic Forum* en marge de l'assemblée générale des Nations-Unies en cette rentrée 2017, soulignent l'urgence de nouvelles approches multi-acteurs du développement des territoires. Ce serait l'une des clés pour la mise en œuvre concrète et visible des Objectifs de Développement Durable et un élément central dans les débats sur la réforme des Nations-Unies elles-mêmes.⁵

Alors qu'en cette rentrée 2017 en France, les débats en coulisse font rage pour la redéfinition du périmètre et du rôle de la Métropole du Grand Paris, moins de deux ans après sa naissance, nous plaçons pour une approche nouvelle de la gouvernance métropolitaine à la fois locale et globale, et en réseau.

Jamais depuis ces dix dernières années, le processus d'intégration métropolitaine n'a su associer très efficacement les parties prenantes économiques et sociales franciliennes, en dépit du succès de la Conférence métropolitaine après 2006, du succès de la consultation internationale sur le Grand Paris en 2008, du vif intérêt suscité par les débats publics sur le projet de Grand Paris Express en 2010-2011. Ni le *Comité des partenaires* du syndicat Paris Métropole, ni le *Conseil des partenaires* de la Mission de préfiguration de la Métropole du Grand Paris, ni tout dernièrement la constitution du *Conseil de développement* de la Métropole du Grand Paris n'ont su nourrir ou

renforcer les dynamiques économiques, entrepreneuriales et sociales de la région capitale. Les approches institutionnelles formelles décrétant les modalités de participation de la société civile au processus d'intégration métropolitaine ont échoué à créer de nouveaux espaces de dialogue productifs et pérennes alors que parallèlement, la société civile et les entreprises se sont au contraire montrées actives, innovantes, entrepreneuriales et créatives, multipliant les initiatives fructueuses et porteuses de sens.

Associations, clubs, réseaux, initiatives collaboratives, médias nouveaux, comme le *Journal du Grand Paris*, foisonnent aujourd'hui dans le Grand Paris. Certains sont même devenus de véritables think-tanks sur le développement métropolitain, comme le *Cercle Grand Paris de l'Investissement Durable*.⁶ De nouvelles formes d'organisation et de partenariats inédites voient le jour à l'image des adhésions croisées du Conseil International de la Biodiversité. Avec son nouveau délégué général, l'association *Paris Île de France Capitale Économique* vise quant à elle à faire le lien entre les dynamiques des territoires et la promotion de la place de Paris pour les investisseurs. Il n'y a pas de formule magique. Seule, la société civile ne peut rien. Sans elle, les institutions semblent condamnées à rester stériles. Nous ne pouvons plus attendre. Il faut trouver une autre martingale. L'interface entre l'économie et les territoires est à (re) bâtir et nous avons aussi

besoin d'un dialogue plus approfondi et plus ouvert entre praticiens et chercheurs. Nous disposons de toutes les ressources pour réussir, en privilégiant une approche plus contractuelle et moins institutionnelle de notre avenir en commun.

Les collectivités ne négligent certes pas le besoin d'innovation et de changement. La ville de Paris a lancé en 2014 une nouvelle forme de consultation, *Réinventer Paris*, qui a suscité bien des critiques mais qui a aussi connu le succès, au point qu'un appel à projet *Réinventer Paris II* a été lancé par la Maire de Paris au printemps 2017. Une démarche semblable a été lancée à l'échelle de la Seine et de ses canaux jusqu'au Havre. La toute nouvelle Métropole du Grand Paris a lancé une démarche voisine, accompagnée des mêmes experts, sous le label *Inventons la métropole du Grand Paris*. Au mois d'octobre prochain, la Maire de Paris devrait même annoncer une déclinaison globale de *Réinventer Paris* à travers le C40, un réseau de maires de grandes villes du monde lancé en 2007 par le maire de Londres Ken Livingstone et qu'elle préside. Il faut désormais valoriser les opportunités créées par ces démarches d'innovation.

Nous plaçons pour l'ouverture d'un dialogue entre les collectivités locales et leurs réseaux et les dynamiques fortes portées par les acteurs de la société civile. Notre avenir métropolitain repose sur de nouvelles alliances multi-acteurs. C'est pourquoi nous avons lancé le projet des *Pactes Métropolitains* dans le Grand Paris et au-delà.⁷ Ces *Pactes Métropolitains*, ou *Metropolitan Compact* croisent responsabilité sociale et environnementale des entreprises (RSE) et investissements dans le développement urbain. Ils favorisent la co-production des politiques publiques, des normes et des standards. Ils relient innovation et amélioration de la qualité du service rendu aux usagers. Ils nour-

“Pour aménager et bâtir le Grand Paris comme une métropole plus agile et plus solidaire, nous avons besoin de confiance et de nouvelles formes de partenariats, conditions pour que la perspective des Jeux Olympiques soit effectivement porteuse de partage et de progrès sans attendre 2024”

rissent une culture de la mutualisation. Ils rendent compte des croisements entre les dimensions *locales* et les dimensions *globales* du développement des villes. La démarche du *Metropolitan Compact* est rejointe par de multiples partenaires depuis son lancement à l'été 2017, à commencer par le Programme pour les villes du *UN Global Compact*⁸ et par l'Assemblée générale des partenaires (GAP)⁹ auprès des Nations-Unies, ainsi que par de grandes fédérations profes-

sionnelles et de nombreux praticiens et chercheurs de Montréal à Baltimore, à Casablanca...

Nous ne pouvons plus rester les bras croisés en attendant que « l'État » ou les principales institutions territoriales dans le Grand Paris élaborent, proposent puis mettent en œuvre de « grandes politiques » métropolitaines dans lesquelles il suffirait de s'inscrire pour prospérer demain. Pour aménager et bâtir le Grand Paris comme une métropole plus agile et plus solidaire, nous avons besoin de confiance et de nouvelles formes de partenariats, conditions pour que la perspective des Jeux Olympiques soit effectivement porteuse de partage et de progrès sans attendre 2024.

N. J. A. B.

1 La Fracture territoriale. Analyse croisée des inégalités en Île de France. Secours Catholique, Caritas France, mars 2016. Voir aussi Innovations, solidarités, gouvernance : quel contrat pour le Grand Paris (et les métropoles) ? 6^e Forum international du Cercle Grand Paris de l'Investissement Durable, en partenariat avec Deloitte, Suez, le Journal du Grand Paris, juin 2017

2 *The Rise of the Creative Class: And How It's Transforming Work, Leisure, Community, and Everyday Life*, R. Florida, 2003
The New Urban Crisis: How Our Cities Are Increasing Inequality, Deepening Segregation, and Failing the Middle Class — and What We Can Do About It, R. Florida, 2017

3 *Etre métropole dans un monde incertain*. Colloque international organisé par le PUCA – Plan Urbanisme, Construction, Architecture à la Cité de l'Architecture et du Patrimoine, Paris, 14 et 15 septembre 2017, sous l'égide d'un Conseil scientifique président par A. Bourdin

4 *Steering the Metropolis. Metropolitan Governance for Sustainable Urban Development*. D. Gomez Alvarez, E. Lopez Moreno, R. Rajack (ed.). *Grand Paris, Metropolitan Governance by design* ? By Nicolas J.A. Buchoud, section III, Case Studies. IDB, City Leaders, UN Habitat. À paraître, septembre 2017.

5 Sustainable Development Impact Summit by the World Economic Forum (WEF), New York, September 18th-19th 2017. “*Delivering on the ambitions of the 2030 Agenda for Sustainable Development and the Paris climate agreement*”

6 Le Cercle Grand Paris de l'Investissement Durable, une association à but non lucratif, a organisé depuis sa création en 2011, six forums internationaux, mobilisés pour ses travaux plus de deux-cents experts français et internationaux, développé des partenariats actifs avec une vingtaine d'organisations à travers le monde, réalisé plus d'une centaine de publications. De tels think tanks sont des lieux d'expertise et d'intelligence collective nouveaux fertiles en innovations à l'échelle locale comme à l'échelle globale. www.cerclegrandparis.org

7 Pour les sources du *Metropolitan Compact*, voir notamment *Moins de loi, plus de contrat ? 6 Propositions pour aménager et bâtir un Grand Paris plus agile et plus solidaire*. Rapport du Cercle Grand Paris de l'Investissement Durable, avec l'Association Française de Développement Urbain (AFDU), mars 2017 et *Why the world needs a Metropolitan Compact. A new vision for the future of sustainability*. Nicolas J.A. Buchoud, A. Hayar, I.S. Sheehan, L.P. Phan, in *Citiscopes*, juin 2017

8 *UN Global Compact Cities Program*. Le Global Compact a été lancé au tournant des années 2000 sous l'égide du Secrétaire général des Nations-Unies pour connecter entreprises et agendas 21 et promouvoir le développement durable. C'est aujourd'hui l'une des principales coalitions d'entreprises auprès des Nations-Unies.

9 *General Assembly of Partners*, GAP, est une plate-forme internationale d'acteurs de la société civile, entreprises, chercheurs, professionnels, qui promeut le volet urbain des Objectifs de Développement Durable. Elle est composée de 16 collèges, dont un collège regroupe les organisations représentatives des collectivités locales, qui rassemblent plusieurs milliers de professionnels et d'organisations dans tous les domaines de la vie et du développement urbain.